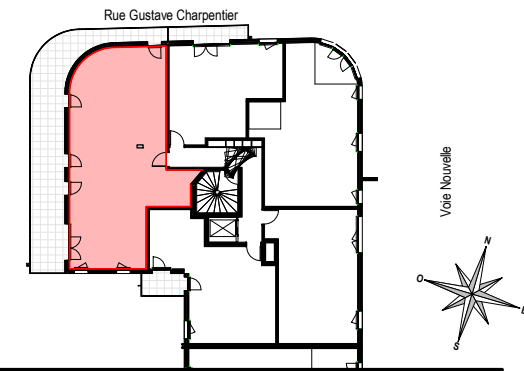


SAISON 1

131 - 139 RUE PAUL HOCHART
L'HAY-LES-ROSES



HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
N° A71 au 7ème étage

ENTREE	3.98 m ²
SEJOUR	23.79 m ²
CUISINE	7.99 m ²
CHAMBRE 1	12.43 m ²
CHAMBRE 2	9.29 m ²
CHAMBRE 3	10.77 m ²
SDE	3.03 m ²
SDB	6.02 m ²
WC	1.50 m ²
RGT	1.87 m ²
DGT	3.58 m ²

SURFACE HABITABLE TOTALE 84.25 m²

TERRASSE 42.96 m²

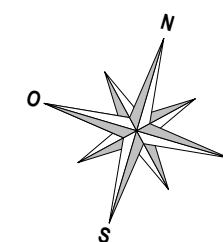
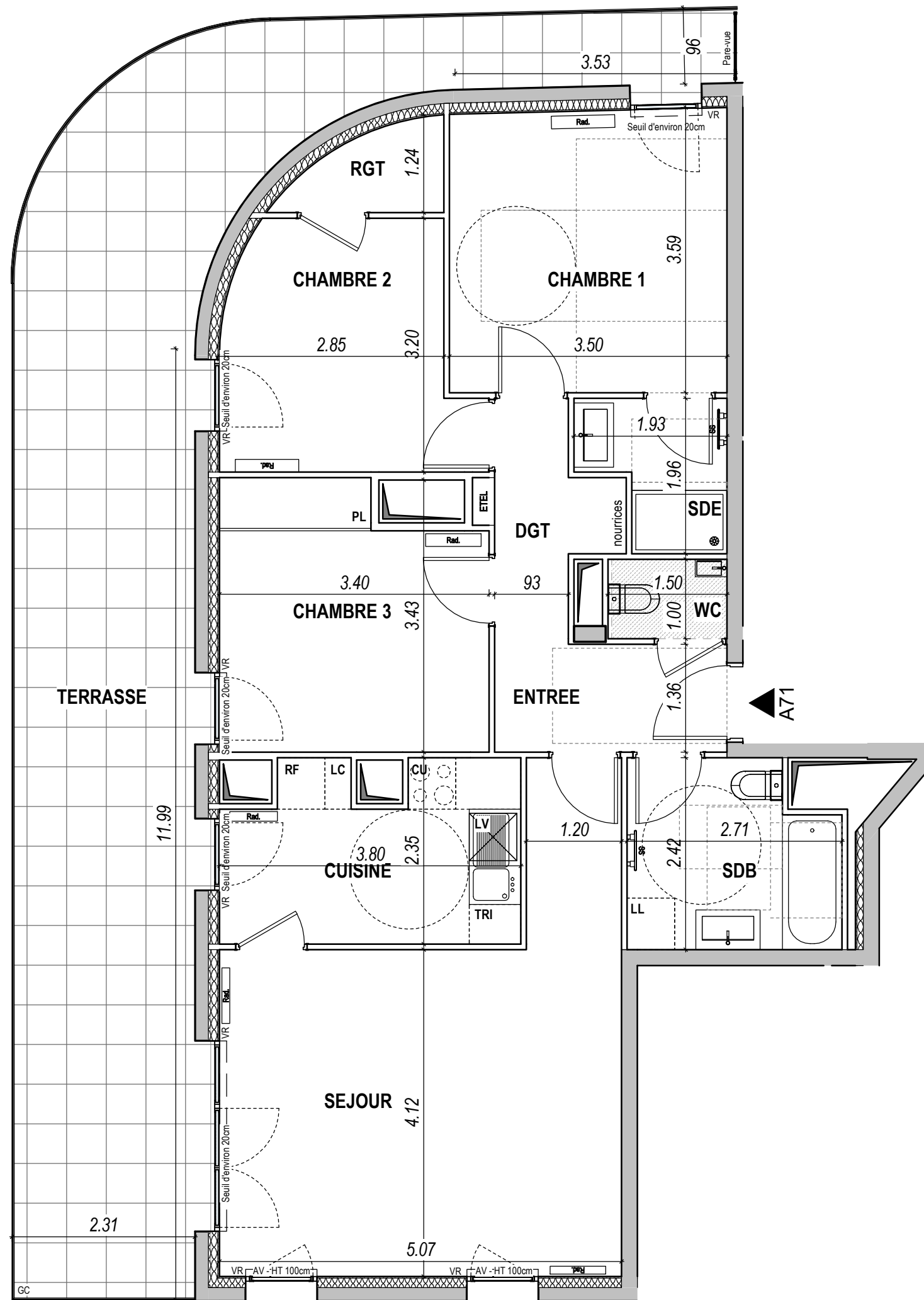
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES 127.21 m²

LÉGENDE 1/2

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant	RAD	Radiateur
GC	Garde-corps	RF	Réfrigérateur
☐	Soffite / faux-plafond	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp. technique élect. du logement	LL	Lave-linge
PL	Placard	CUI	Cuisson
LC	Linéaire complémentaire	TRI	Tri sélectif
		— —	Retombée de poutre

Indice

Echelle : 0 1 2 3



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques et sanitaires, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Le dessin des dalles sur plots des terrasses et balcons est indicatif.